

Formulaire d'inscription pour un abonnement mensuel ou annuel
ET Formulaire de Prélèvement Automatique Mensualisé (PAM) pour un abonnement annuel
 - **une seule demande par formulaire** -

**Résidents
commune
BRESSOLS**

Informations relatives au contrat d'abonnement

N° LIGNE BUS (péri urbain) _____

Titulaire de l'abonnement : Mlle Mme M. Date de Naissance :

NOM Prénom N° Client :

pour les mineurs et les scolaires, NOM prénom du responsable :

Adresse

Code postal : [][][][][][] Ville :

Tél. fixe : Tél. mobile :

Mail :@.....

Etablissement scolaire :

Montant de l'abonnement :

Mensuel _____ € Annuel _____ €

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués sur la présente demande,

Fait à :	Signature du bénéficiaire (représentant légal pour les mineurs) précédée de la mention « lu et approuvé » :
Le :	

Pour le PAM : compléter au verso →

✕.....

Mlle Mme M. NOM Prénom N° Client :

Mon choix de formule

- Carte e-pass** – Fournir une photo d'identité récente (couleur)
 - **Création de carte** : frais de dossier 6,00 €
- Mon abonnement** (cocher la case correspondant à votre choix de formule et de mode de paiement)

PASStille de 4 à 25 ans			
Abonnement annuel			
Quotient Familial	Paiement comptant		Paiement échelonné
Supérieur à 780 €	<input type="checkbox"/> 72.00 €	OU	<input type="checkbox"/> 3 fois 24.00 €
Entre 501 et 780 €	<input type="checkbox"/> 57.60 €		<input type="checkbox"/> 3 fois 19.20 €
Entre 397 et 500 €	<input type="checkbox"/> 45.00 €		<input type="checkbox"/> 3 fois 15.00 €
Moins de 397 €	<input type="checkbox"/> 36.00 €		<input type="checkbox"/> 3 fois 12.00 €

Extrait des conditions générales de vente de la SEMTM.

L'intégralité du règlement est disponible sur demande auprès du service commercial ou en ligne sur www.montm.com

- Paiement

5.7 En cas de défaut de paiement, d'impayés ou de rejets de prélèvement (hors incident technique non imputable au payeur) ou bien en cas de rupture dans le rythme des prélèvements liés à une modification des conditions de paiement (changement de domiciliation bancaire ou changement de payeur), les frais bancaires d'un montant de 15 € seront à la charge du payeur qui devra s'acquitter sous 8 jours des sommes impayées à l'agence commerciale.

En cas de récidive, la totalité des sommes restant dues devient immédiatement exigible nonobstant les frais bancaires de 15 €.

- Protection des données personnelles

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique de la part de la SEMTM. Elles sont indispensables au traitement de la demande du client et la gestion de son dossier. Elles peuvent être communiquées, le cas échéant, à l'autorité organisatrice. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le client bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concernent. Toute demande dans ce sens devra être formulée par écrit auprès du service clientèle de la SEMTM.

Compléter au verso →

Cadre réservé au Prélèvement Automatique Mensualisé - PAM

Mandat de prélèvement SEPA récurrent

Joindre un RIB et la copie recto/verso de la pièce d'identité du titulaire du compte

Compte à débiter :

IBAN :

BIC :

Titulaire du compte :

Mlle Mme M. NOM Prénom

Adresse

Code Postal : Ville :

Cadre réservé à la SEMTM : RUM

Coordonnées Créancier : SEMTM | Impasse d'Athènes – ZI Albasud CS 70238 | 82002 Montauban Cedex

Identifiant Créancier SEPA : FR56ZZZ591757

Mandat de prélèvement SEPA, pour un paiement récurrent/répétitif. En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez d'une part la SEMTM à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et d'autre part votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de SEMTM. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, ou dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par la SEMTM que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Fait à :

Le :

Signature du titulaire du compte précédée de la mention « lu et approuvé » :

✂

Rappel des pièces à fournir

Pour la création de la carte e-pass

- ✓ Une photo d'identité récente (couleur dim 3.5cmx4.5cm)

Pour charger un abonnement mensuel ou annuel payé comptant

- ✓ La carte e-pass de l'abonné
- ✓ Formulaire d'abonnement complété (1^{ère} inscription)
- ✓ Copie attestation de domicile de l'année en cours (facture EDF, Télécom...)
- ✓ CB, chèque ou espèces pour paiement comptant
- ✓ Pour les tarifs solidaires : copie attestation de paiement CAF de moins de 3 mois ou copie du dernier avis d'imposition de l'allocataire avec copie du livret de famille à la 1^{ère} inscription (pour les renouvellements = uniquement copie avis imposition)

Pour charger un abonnement annuel, payé en plusieurs fois (PAM)

- ✓ La carte e-pass de l'abonné
- ✓ Formulaire d'abonnement complété
- ✓ Copie attestation de domicile de l'année en cours (facture EDF, Télécom...)
- ✓ RIB + mandat SEPA complété et signé pour le prélèvement automatique
- ✓ Une copie recto/verso de la pièce d'identité (du titulaire du compte bancaire pour le paiement par prélèvement automatique)
- ✓ Pour les tarifs solidaires : copie attestation de paiement CAF de moins de 3 mois ou copie du dernier avis d'imposition de l'allocataire avec copie du livret de famille à la 1^{ère} inscription (renouvellements = uniquement copie avis imposition)

Modalités de paiement - Tarif à compléter selon votre choix d'abonnement

Carte e-pass : création 6,00 €

Etui : protection carte e-pass 1,00 €

Abonnement annuel au comptant €

Abonnement annuel par prélèvement (cocher l'une des 2 cases ci-dessous) :

Mon abonnement coûte moins de 100€, je choisis le règlement par prélèvement en 3 échéances (1^{er} versement au comptant et prélèvement le 10 des 2 mois suivants)

· 1^{ère} mensualité payée comptant à la souscription €

· Prélèvement automatique : Frais bancaires 5,00 €

Total payé comptant à la souscription : €